



Compte rendu CGT du Comité Social d'Administration Local (CSAL) de la DRFiP 67 du 19 janvier 2024

Vous trouverez la déclaration liminaire CGT de ce CSAL en pièce-jointe.

I – Constitution au 1^{er} janvier 2024 du Pôle Régional de l'Immobilier de l'État (PRIE) au sein de la DRFiP67 (pour avis)

A – Pôle Régional de l'Immobilier de l'État (PRIE) : suite à expérimentation dans des petites directions, un PRIE sera mis en place à compter du 1^{er} septembre 2024 à la DRFiP67, au 1^{er} étage de la Direction. Il reprendra les missions :

- de la Mission Régionale Politique de l'État (MRPIE),
- du Pôle de Gestion Domaniale (PGD)
- et du Service local du Domaine Antenne Régionale (SLD-R).

Le chef de pôle sera Monsieur GERMAIN Olivier. Les agents seront prochainement consultés sur leurs besoins et leurs méthodes de travail. Les effectifs seront constants pour 2024. Ce nouveau service se partagera entre une branche Stratégie (ex MRPIE) et une branche gestion/valorisation (ex PGD et SLD-R).

À retenir : les inspecteurs des services actuels devront passer par le mouvement national de mutation pour accéder à ce nouveau service.

Même si les effectifs resteront constants, une modification importante de l'organisation du travail est prévue, il n'y aura pas de bureau attribué pour chaque agent. Il ne s'agit donc pas de flex-office puisqu'il est prévu autant de bureaux que d'agents.

Les agents resteront regroupés par mission (PGD, SLR et Stratégie) et des espaces de réunions seront constitués. Les Organisations Syndicales (OS) ne sont pas convaincues par ce changement et rappellent que cette organisation de travail n'est pas forcément souhaitée par les agents.

Remarque : le Pôle d'Évaluation Domaniale (PED) reste attaché au pôle PIMAR. Le chef de service de cette division sera le chef du PRIE.

B – Expérimentation du Service Local du Domaine – Antenne Régionale (SLD-AR) :

Cette expérimentation se poursuit et se combinera avec celle du PRIE. Le PRIE de la DRFiP67 pilotera les agents des Services Locaux du Domaine (SLD) des départements de Meurthe-et-Moselle (4 agents) et de Haute-Marne (2 agents). Ce rattachement hiérarchique se concrétisera par la signature de conventions avec ces directions locales en février 2024. Un point sera fait fin février sur cette modification prévue pour septembre 2024.

II – Situation 2024 des emplois de la DRFiP67 (pour avis)

La CGT et la majorité des Organisations Syndicales n'ont pas siégé sur ce point.

Vous trouverez dans notre liminaire les motifs de ce boycott.

Au vu des documents préparatoires transmis par la direction, voici les suppressions et redéploiements des emplois pour 2024 :

Services	IP	Idiv	A	Huissier	Géo	B	C	Total
SIP Wissembourg						-1		-1
SIP Saverne		- 1					- 2	- 3
SIP Saverne-antenne Haguenau							- 1	- 1
SIP Selestat		- 1					- 3	- 4
SIP Strasbourg						- 2	+ 2	0
SIP Eurometropole						+ 2	2	0
SIE Haguenau						- 2	- 2	- 4
SIE Molsheim						- 1		- 1
SIE Strasbourg						- 1		- 1
PTGC (Molsheim)					- 1			- 1
BDV3	+ 1	- 1						0
BDV4	- 1	+ 1						0
SGC Strasbourg et Eurométropole						- 1		- 1
SGC Erstein					+ 1			+ 1
SGC Selestat							- 1	- 1
SGC Haguenau							- 1	- 1
SGC Saverne						- 1		- 1
Equipe de Renfort							- 3	- 3
Direction		+ 1	+ 2	- 2		+ 4	+ 3	+ 8
- Dont SFACT							- 2	
- Dont CGF (création)			+ 1			+ 2	+ 2	+ 5
- Dont SLREM						- 1		- 1
- Dont CDL			- 2					- 2
- Dont PRIE (fusion de services)		+ 2	+ 3			+ 3		+ 8

Vos représentants CGT en CSAL
Sylvie LANGENBACHER et Gilles STREICHER

**N'hésitez pas à faire remonter vos difficultés, questions et sollicitations
par l'intermédiaire de la CGT Finances Publiques 67 :**
cgt.dr67@dgfip.finances.gouv.fr

CGT Finances Publiques 67 – 4 Place de la République
CS 51002 – 67070 STRASBOURG Cedex
(0049) 176 7666 49 43 ou 03 88 15 38 52
<https://67.cgtfinancespubliques.fr/> – cgt.dr67@dgfip.finances.gouv.fr